

Administration générale et culture
Sports, intégration et protection de
la population
Logement et sécurité publique
Travaux
Enfance, jeunesse et cohésion
sociale
Finances et patrimoine vert
Services industriels

Initiatives et pétitions en cours de traitement Situation au 30 juin 2014

Rapport N° 2014/54

Lausanne, le 18 septembre 2014

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du rapport

Le présent rapport énumère les initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité qui n'avaient reçu aucune réponse à la date du 30 juin 2014. Il fournit des informations au sujet de l'avancement du traitement de ces dossiers, propose de nouveaux délais ou la suspension du traitement lorsque le délai réglementaire de réponse n'a pas été respecté ou ne pourra pas l'être.

2. Table des matières

1. Objet du rapport	1
2. Table des matières	1
3. Rappel des dispositions réglementaires et légales	2
4. Remarques générales de la Municipalité	3
5. Motions	4
5.1 Administration générale et culture	4
5.2 Logement et sécurité publique	5
5.3 Enfance, jeunesse et cohésion sociale	5
5.4 Finances et patrimoine vert	6

6. Postulats	6
6.1 Administration générale et culture	6
6.2 Sports, intégration et protection de la population	11
6.3 Logement et sécurité publique	12
6.4 Travaux	16
6.5 Enfance, jeunesse et cohésion sociale	20
6.6 Finances et patrimoine vert	23
6.7 Services industriels	24
7. Pétitions	26
7.1 Administration générale et culture	26
7.2 Logement et sécurité publique	27
7.3 Travaux	29
8. Projet de règlement	31
8.1 Administration générale et culture	31
9. Conclusions	31

3. Rappel des dispositions réglementaires et légales

En application des articles 66 et 74 du règlement du Conseil communal de Lausanne (RCCL), la Municipalité doit remettre chaque année à fin septembre un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives et aux pétitions en attente d'une réponse municipale. Pour tenir ce délai, la Municipalité a pris le parti d'établir une situation au 30 juin. Cette solution paraît d'autant plus logique qu'un état de la situation au 31 décembre est publié dans le rapport de gestion. Le Conseil communal dispose ainsi d'un tableau semestriel du traitement des objets renvoyés pour traitement à la Municipalité.

L'art. 66 RCCL porte en particulier sur la prolongation du délai de réponse et la suspension du traitement de certains objets :

Art. 66 RCCL — La Municipalité dépose chaque année, à fin septembre, un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives en attente d'une réponse municipale. Les postulats pris en considération depuis moins de 6 mois, ainsi que les motions prises en considération depuis moins d'une année, ne seront mentionnés que pour mémoire si la réponse est prévue dans le délai fixé par le Conseil. La Municipalité peut proposer de nouveaux délais de réponse ou le classement des postulats devenus sans objet. La prolongation sollicitée par la Municipalité ne peut excéder une année. Ce rapport est soumis à la Commission permanente de gestion qui conclut en proposant au Conseil de l'accepter ou de le modifier.

Toutefois, après avoir sollicité l'avis de la Commission permanente de gestion par une requête motivée, la Municipalité peut solliciter du Conseil la suspension du traitement de l'initiative pour une durée déterminée supérieure à une année. Ces objets seront mentionnés pour mémoire dans le rapport prévu au premier alinéa.

Dans le cadre de la rédaction du présent rapport, la Municipalité a choisi – comme le prévoit le RCCL – de demander une suspension de traitement chaque fois qu'il apparaissait qu'aucune réponse ne pourrait être fournie avant le 1^{er} octobre 2015.

4. Remarques générales de la Municipalité

Le rapport N° 2013/43, du 19 septembre 2013, portait sur 144 objets (initiatives et pétitions), alors que le présent inventaire en contient 133, soit une diminution de 11 objets.

Tableau 1 Initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité en attente d'une réponse

	2013		2014	
	Initiatives	Pétitions	Initiatives	Pétitions
Situation au 30 juin 2014	121	23	111	22
A déduire, objets ayant reçu réponse entre le 1 ^{er} juillet 2014 et la date du rapport	10	1	15	1
Situation à la date du rapport	111	22	96	21

Tableau 2 Initiatives et pétitions : activité du Conseil communal et de la Municipalité

	Initiatives	Pétitions
Renvoyées à la Municipalité entre le 1 ^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014	24	5
Déposées au Conseil communal entre le 1 ^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014	41	6
Déposées (sans limites dans le temps) mais pas encore traitées par le Conseil communal à la date du rapport sous la forme d'un renvoi à la Municipalité ou d'un refus de prise en considération	42	6
Réponses apportées par les rapports-préavis envoyés par la Municipalité entre le 1 ^{er} juillet 2013 et le 30 juin 2014 (*)	31	

(*) N'ont été prises en compte que les réponses municipales à des initiatives ou à des pétitions lui ayant été renvoyées en application de l'art. 73a RCCL, à l'exclusion des pétitions renvoyées en application de l'art. 73b RCCL, qui ne font pas l'objet de rapports-préavis.

L'examen du tableau 2 apporte quelques indications complémentaires :

- 29 initiatives et pétitions ont été renvoyées à la Municipalité en l'espace d'une année ; pendant ce laps de temps, elle a pu adopter 31 réponses.
- En additionnant les objets en attente de réponse à la date du rapport et ceux que le Conseil communal pourrait lui renvoyer ces prochains mois après examen, on arrive à un total de 165 propositions.
- 47 objets ont été déposés en une année sur le bureau du Conseil communal et il en a traité, sous forme de renvoi à la Municipalité, 29.

5. Motions

5.1 Administration générale et culture

- 1. Grégoire Junod - Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne**
Rappel : Déposée le 11 juin 2002, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 1er juillet 2002. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à cette motion sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 novembre 2014.
- 2. Fabrice Ghelfi – Pour la présentation, avant la fin de la législature, d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale**
Rappel : Déposée le 19 mai 2009, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le même jour. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 octobre 2014.
- 3. Gilles Meystre - Pour un PALM culturel**
Rappel : Déposée le 17 juin 2008, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 15 septembre 2009. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à cette motion sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 novembre 2014.
- 4. Evelyne Knecht – Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette**
Rappel : Déposée le 1^{er} juin 2010, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 7 juin 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à cette motion sera intégrée dans un rapport-préavis « multipack transports publics » dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 décembre 2014.
- 5. Axel Marion – Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée**
Rappel : Déposée le 18 janvier 2011, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 20 juin 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2013.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 octobre 2014.

6. **Gilles Meystre – Les conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels, basées sur la transparence et le partenariat**
Rappel : Déposée le 1^{er} juin 2010, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 13 septembre 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à cette motion sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 novembre 2014.
7. **Jean-François Cachin – Inégalités de traitement – Règlement pour la Municipalité de Lausanne – Modification de l'article 32 « Traitements et restitutions des indemnités »**
Rappel : Déposée le 22 novembre 2011, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : L'analyse juridique est terminée, le projet de réponse est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 décembre 2014.

5.2 Logement et sécurité publique

8. **Mathieu Blanc et crts – Pour l'organisation rapide d'états généraux de la nuit à Lausanne**
Rappel : Déposée le 22 mai 2012, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Les Etats généraux de la nuit ont eu lieu le 20 novembre 2013 et le 14 mai 2014. Ces soirées publiques ont réuni les différents acteurs concernés (établissements de nuit, milieux de la prévention, milieux hospitaliers, transports publics, représentants politiques, etc.). Elles ont permis de faire le point sur les mesures prises pour pacifier les nuits lausannoises, de présenter le projet des « SIP » de Zurich ainsi que les résultats de l'étude Nightlife Vaud visant à mieux connaître les comportements festifs à Lausanne et de débattre.
La réponse à cette motion sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global « Politique municipale en matière de prévention alcool et vie nocturne » qui traite principalement des problèmes de suralcoolisation des mineurs et jeunes adultes ainsi que des politiques de prévention y relatives. Le document est rédigé et fait l'objet de consultations internes et externes.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 mars 2015.

5.3 Enfance, jeunesse et cohésion sociale

9. **Christina Maier – Un projet pour sauver la Maison du Désert**
Rappel : Déposée le 26 avril 2005, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 17 mai 2006. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à cette motion sera présentée avec la demande de crédit de construction au Conseil communal en vue de la transformation de la Maison du Désert en maison de quartier. Un crédit d'études (préavis N° 2014/3 du 23 janvier 2014) de CHF 950'000.- a été accordé par votre Conseil en date du 1^{er} avril 2014.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 juin 2015.

5.4 Finances et patrimoine vert

10. Alain Hubler et crts – Du gaz ? De l'air ! (bis)

Rappel : Déposée le 20 janvier 2009, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 30 juin 2009. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette motion par son rapport-préavis N° 2014/38 du 10 juillet 2014.

Proposition : Cette motion doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

11. Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités

Rappel : Déposée le 8 décembre 2009, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 1^{er} février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : Le traitement de ce postulat est en cours dans le cadre de la rédaction d'un rapport-préavis « mutipack finances » réunissant les réponses à 4 initiatives.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 mars 2015.

12. Roland Ostermann et crts – Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéréaz ?

Rappel : Déposée le 24 mai 2011, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette motion par son rapport-préavis N° 2014/37 du 3 juillet 2014.

Proposition : Cette motion doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

13. David Payot – Un Point pour la Commune de Lausanne (modification de l'arrêté d'imposition dès 2013 et hausse d'un point du taux d'imposition communal)

Rappel : Déposée le 6 décembre 2011, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 26 février 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette motion par son rapport-préavis N° 2014/47 du 21 août 2014.

Proposition : Cette motion doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

6. Postulats

6.1 Administration générale et culture

14. Claire Attinger – La fête de l'art contemporain à Lausanne

Rappel : Déposé le 15 mai 2007, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 novembre 2007. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.

- 15. Charles-Denis Perrin – Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne**
Rappel : Déposé le 26 juin 2007, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 août 2008. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.
Avancement du traitement : La stratégie de développement durable fera l'objet d'un nouveau rapport-préavis au Conseil communal. La réponse de la Municipalité à ce postulat y sera intégrée.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.
- 16. Rebecca Ruiz et crts – Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans**
Rappel : Déposé le 2 octobre 2007, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 novembre 2008. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 17. Myriam Tétaz – Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine**
Rappel : Déposé le 24 février 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 janvier 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 18. Florence Germond – Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne**
Rappel : Déposé le 16 mars 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 mai 2010. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : La réponse sera intégrée dans le rapport-préavis Equitas.
Proposition : En dérogation à l'article 66 du RCCL, la Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.
- 19. Elisabeth Müller – Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne**
Rappel : Déposé le 8 décembre 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 janvier 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 20. David Payot – La sécurité est l'affaire du public**
Rappel : Déposé le 11 mai 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/46 du 13 août 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

- 21. Charles-Denis Perrin et crts – Le développement durable c’est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits**
Rappel : Déposé le 16 février 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Il a été répondu à ce postulat dans le cadre du rapport-préavis « Bien-être au travail et gestion des absences », actuellement en cours de consultation auprès des associations de personnel.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 22. Fabrice Ghelfi – Lutter contre le chômage et promouvoir l’économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé**
Rappel : Déposé le 13 avril 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 23. Evelynne Knecht – Un Capitole pour une Capitale**
Rappel : Déposé le 2 février 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 10 mai 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 24. Yves-André Cavin et crts – Pour l’acquisition de rames supplémentaires pour le métro m2**
Rappel : Déposé le 31 août 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 mai 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans un rapport-préavis « multipack transports publics » dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2014.
- 25. Françoise Longchamp – Responsabilisons les délinquants mineurs par l’introduction à Lausanne de la « conciliation extrajudiciaire »**
Rappel : Déposé le 12 octobre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} juin 2011. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2013/04. Suite aux discussions intervenues au sein de la commission chargée d’examiner ce rapport-préavis, la Municipalité a décidé, le 12 septembre 2013, de retirer cet objet pour élaborer une nouvelle réponse. Contact a été pris avec les autorités cantonales concernées qui ont développé durant le premier semestre 2014 certains outils allant dans le sens de la postulante. Compte tenu de ces éléments, la nouvelle réponse est actuellement en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.

- 26. Philippe Clivaz – Bas les masques, la culture est en danger !**
Rappel : Déposé le 7 décembre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 février 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 27. Pierre-Yves Oppikoffer – Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal**
Rappel : Déposé le 12 avril 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 28. Julien Sansonnens – Vers un soutien de la ville à l'économie sociale et solidaire (ESS)**
Rappel : Déposé le 8 novembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 mai 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 29. Evelyne Knecht – « Haut les masques! » Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées**
Rappel : Déposé le 14 février 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 mars 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 30. Commission permanente des finances – Achats de matériel informatique : quelles procédures, pour quels utilisateurs et pour répondre comment à quels besoins ?**
Rappel : Déposé le 11 juin 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 juin 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2013.
Avancement du traitement : Une première version du rapport-préavis doit être complétée par la finalisation de l'ensemble des procédures informatiques.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 31. Pierre-Antoine Hildbrand et Guy Gaudard – Economie lausannoise : forces et faiblesses, développements et rendement fiscal**
Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 septembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

- 32. Pierre-Antoine Hildbrand – Accès à la culture : pour un événement fédérateur lausannois**
Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 septembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 33. Françoise Longchamp – Pour un fonds spécial, pour risques de tournées, partagé**
Rappel : Déposé le 25 septembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 34. Denis Corboz – De la boîte au lit, en pyjama !**
Rappel : Déposé le 29 janvier 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée dans un rapport-préavis « multipack transports publics » dont la rédaction est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2014.
- 35. Jean-Luc Laurent – Les cadres lausannois à Lausanne ou environs**
Rappel : Déposé le 11 septembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2014.
Avancement du traitement : La rédaction de la réponse à ce postulat est en cours.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 36. Muriel Chenux Mesnier et Elisabeth Wermelinger – Osez postuler !**
Rappel : Déposé le 11 décembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.
Avancement du traitement : La rédaction de la réponse à ce postulat est en cours.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 37. Isabelle Mayor – Demande d'un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive !**
Rappel : Déposé le 6 mai 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 juin 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2014.
Avancement du traitement : La stratégie de développement durable fera l'objet d'un nouveau rapport-préavis au Conseil communal. La réponse de la Municipalité à ce postulat y sera intégrée.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.

6.2 Sports, intégration et protection de la population

38. Mathieu Blanc – Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing !

Rappel : Déposé le 30 août 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : Les études relatives aux dispositions à prendre pour mettre en œuvre le boat sharing sont complexes, et il n'a pas été possible de les achever dans le délai imparti.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

39. Valérie Beaud – Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi !

Rappel : Déposé le 8 mai 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2013.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat, ainsi que la présentation de la politique municipale en matière de manifestations sportives populaires, est en cours de rédaction. Le délai, initialement fixé au 30 juin 2014, n'a pas pu être tenu en raison d'un manque d'informations concernant l'organisation ou non, à Lausanne et dans ses environs, d'une manifestation du type de celles demandées par l'initiant, un tel projet étant en cours d'élaboration.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

40. Elisabeth Müller – Faire son marché en sortant du travail

Rappel : Déposé le 30 avril 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : Dès lors qu'il convient de procéder à un sondage auprès des marchands et que l'analyse des résultats de la consultation des marchands est en vue de finalisation est prévu de répondre, dans un seul rapport-préavis, à ce postulat, et, sous réserve de leur renvoi à la Municipalité pour étude et rapport, à la motion, transformée en postulat de M. Henri Klunge et consorts (« Occupons l'espace public, faisons des terrasses »), ainsi qu'aux postulats de M. Laurent Guidetti (« Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! ») et de M. Benoît Gaillard (« Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! »), le délai imparti ne peut pas être respecté.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

41. Sophie Michaud Gigon et Valéry Beaud – Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita)

Rappel : Déposé le 27 novembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité soutient la demande formulée par les initiants d'aménager, dans le cadre du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, des équipements particuliers pour la pratique sportive et l'intégrera dans le futur préavis relatif à la réalisation de cet écoquartier. Le rapport-préavis sera soumis à votre Conseil dans le courant de 2015.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.

42. Yves Ferrari - Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W

Rappel : Déposé le 1^{er} avril 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mai 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2014.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat est en cours de rédaction. Le délai, initialement fixé au 30 novembre 2014, ne peut être tenu en raison de l'ampleur de la réponse à donner aux demandes de l'initiant et du temps nécessaire au Comité de candidature « Lausanne 2020 » pour élaborer son programme en matière de développement durable, programme constituant la base de ladite réponse.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.

6.3 Logement et sécurité publique

43. **Florence Germond – Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales**

Rappel : Déposé le 21 avril 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 mai 2009. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat exige des investissements conséquents qui ne figurent pas au Plan des investissements pour les années 2014 à 2017.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de suspendre la réponse à ce postulat.

44. **Fabrice Ghelfi – Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise**

Rappel : Déposé le 24 novembre 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 octobre 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

45. **Natacha Litzistorf – Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne**

Rappel : Déposé le 2 février 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

46. **Pierre Oberson – Croissance de la criminalité : aujourd'hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s'impose**

Rappel : Déposé le 13 septembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 septembre 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

- 47. Jean-Luc Laurent – Une solution durable de réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable**
- Rappel : Déposé le 27 septembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
- Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.
- Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 48. Mathieu Blanc – Le nord de la place de la Riponne doit aussi être protégé !**
- Rappel : Déposé le 11 octobre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
- Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.
- Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 49. Mathieu Blanc – Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression pour les dealers !**
- Rappel : Déposé le 20 juin 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
- Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.
- Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 50. Rebecca Ruiz – Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitation**
- Rappel : Déposé le 20 juin 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
- Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.
- Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 51. Charles-Denis Perrin et crts – Etablissement d'un règlement pour l'attribution des droits de superficie dans le cadre du projet Métamorphose**
- Rappel : Déposé le 22 novembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 mars 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
- Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/40 du 11 septembre 2014.
- Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

52. Laurent Guidetti – Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif !

Rappel : Déposé le 20 mars 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! », et « Pour un plan de développement du logement à Lausanne », et à celui de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération » sera traitée dans un seul rapport-préavis. Étroitement liée aux travaux de révision du Plan directeur communal (PDCoM), elle nécessite une collaboration et une coordination avec les directions concernées.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

53. Laurent Guidetti – Pour un plan de développement du logement à Lausanne

Rappel : Déposé le 6 mars 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! », « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » et « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération » sera traitée dans un seul rapport-préavis. Étroitement liée aux travaux de révision du Plan directeur communal (PDCoM), elle nécessite une collaboration et une coordination avec la Direction des travaux et les autres directions concernées.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

54. Natacha Litzistorf – Foule + alcool + attente = mauvais cocktail pour les « nuits lausannoises » !

Rappel : Déposé le 19 juin 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mai 2013 (prise en considération uniquement des demandes N° 1, 2b, 3, 4b, 5, 7 et 8). Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans un prochain rapport-préavis global « Politique municipale en matière de prévention alcool et vie nocturne » qui traite principalement des problèmes de suralcoolisation des mineurs et jeunes adultes ainsi que des politiques de prévention y relatives. Le document est rédigé et fait l'objet de consultations internes et externes.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

55. Vincent Rossi et crts – Des spotters pour « les nuits lausannoises »

Rappel : Déposé le 19 juin 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans un prochain rapport-préavis global « Politique municipale en matière de prévention alcool et vie nocturne » qui traite principalement des problèmes de suralcoolisation des mineurs et jeunes adultes ainsi que des politiques de prévention y relatives. Le document est rédigé et fait l'objet de consultations internes et externes.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

56. Natacha Litzistorf – Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération

Rappel : Déposé le 22 mai 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 juin 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse aux postulats de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! » et « Pour un plan de développement du logement à Lausanne », et celui de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération » sera traitée dans un seul rapport-préavis. Etroitement liée aux travaux de révision du Plan directeur communal (PDCOM), elle nécessite une collaboration et une coordination avec les directions concernées.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

57. Hadrien Buclin – Pour une information officielle à tous les habitants de la commune de Lausanne concernant leurs droits de locataires

Rappel : Déposé le 11 septembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 juin 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2013.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de finalisation et comportera en annexe le dépliant qui traite les différents thèmes abordés par le postulant : logement subventionné, aide individuelle au logement et droit du bail (protection contre les congés, droit à la sous-location, travaux de rénovation, demande de baisse de loyer suite à une baisse du taux hypothécaire, contestation de hausse de loyer, contestation du loyer initial). Le rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

58. Nkiko Nsengimana et crts – Lausanne consommerait-elle autant de coke qu'à Amsterdam ? Pour un état des lieux et un développement stratégique de lutte contre le trafic drogue et le blanchiment argent

Rappel : Déposé le 9 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation. Sa sortie est prévue en fin 2014.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

59. Nkiko Nsengimana – Nous avons la loi, ils ont le temps !

Rappel : Déposé le 9 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

60. Hadrien Buclin – Pour un contrôle plus systématique des loyers par la Ville

Rappel : Déposé le 9 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2014.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

6.4 Travaux

61. Magali Zürcher – Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare

Rappel : Déposé le 9 novembre 2004, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 octobre 2005. Le 1^{er} février 2011, le Conseil communal a refusé la réponse faite dans le rapport-préavis N° 2010/02. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

62. Ulrich Doepper – Pour des P+R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur le domaine privé

Rappel : Déposé le 1^{er} novembre 2006, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 octobre 2007. Le 1^{er} février 2011, le Conseil communal a refusé la réponse faite dans le rapport-préavis N° 2010/02. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du plan directeur communal (PDCoM).

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

63. Sophie Michaud Gigon – Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin

Rappel : Déposé le 8 décembre 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 janvier 2010. Le 31 mai 2011, le Conseil communal a refusé la réponse faite dans le rapport-préavis N° 2010/51. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/42 du 17 juillet 2014.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

64. Magali Zürcher – Pour un réaménagement de la place de la Riponne

Rappel : Déposé le 9 juin 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 septembre 2009. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

65. Magali Zürcher – Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ?

Rappel : Déposé le 19 janvier 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} février 2011. Son délai de réponse a été prolongé au 31 janvier 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/42 du 17 juillet 2014.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

- 66. Maurice Calame – Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. – Demande d'étude d'un plan partiel d'affectation**
Rappel : Déposé le 2 mars 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 février 2011. Son délai de réponse a été prolongé au 31 janvier 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/42 du 17 juillet 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 67. Rebecca Ruiz – Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville - Vers plan d'action communal de lutte contre sous enchère salariale en lien avec sous-traitance**
Rappel : Déposé le 16 février 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 29 mars 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat devra prendre en compte l'interpellation urgente de M. Jean-Michel Dolivo et consorts « Travailleurs employés au noir sur le site du chantier des Halles du Palais de Beaulieu, quel contrôle exercé sur l'adjudication des travaux ». La Municipalité désire répondre favorablement à ces objets. La problématique posée par le contrôle des sous-traitants et du travail au noir nécessite que tous les acteurs impliqués dans le processus de construction soient concernés par ce problème afin de proposer une solution globale et intégrée. Des contacts avec les différents acteurs (entreprises, maîtres d'ouvrage, administration, analyste juridique) ont été pris afin de présenter au Conseil communal une proposition de mesures concrètes à prendre pour palier le problème de la sous-traitance et du travail au noir. Suite aux dernières dispositions légales prises par la Confédération, un projet de mesures concrètes de lutte contre le travail au noir est en cours d'élaboration et proche d'une finalisation. Le rapport-préavis est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 68. Stéphane Michel – Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne**
Rappel : Déposé le 1^{er} juin 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Le délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Un rapport-préavis est en cours de rédaction.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 69. Claude-Alain Voiblet – Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe**
Rappel : Déposé le 24 novembre 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.
- 70. Jean Tschopp – Dimanche sur les quais**
Rappel : Déposé le 18 janvier 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 janvier 2012. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

71. Elisabeth Müller – Pour des entreprises écomobiles

Rappel : Déposé le 15 février 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mars 2012. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Au niveau cantonal, la thématique des plans de mobilité d'entreprise est traitée dans le Plan directeur cantonal (voir mesure A25). Il est dès lors proposé d'utiliser le même outil au niveau communal et de renvoyer la réponse dans le cadre du rapport-préavis qui traitera du Plan directeur communal (PDCoM). Compte tenu du planning du plan directeur, la réponse pourra être donnée fin juin 2015.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation du délai.

72. Sophie Michaud Gigon – Qualité de vie en ville : pour une vraie place des Bergières

Rappel : Déposé le 22 février 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 mars 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/43 du 13 août 2014.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

73. Yves-André Cavin et crts – Aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud/Le Taulard et étude du bassin de rétention pour eaux claires

Rappel : Déposé le 20 juin 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 mai 2012. Le délai de réponse est fixé au 31 mai 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport préavis N° 2014/39 du 10 juillet 2014.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

74. Valéry Beaud – Zones de rencontre : vers un partage plus équitable de l'espace public

Rappel : Déposé le 11 octobre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

75. Elisabeth Müller – Vers une éco-ville – Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne

Rappel : Déposé le 11 octobre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Le délai de réponse est fixé 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

76. Pierre-Antoine Hildbrand – A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet

Rappel : Déposé le 27 septembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 11 septembre 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2015.

Avancement du traitement : Un plan directeur localisé incluant la parcelle de la prison a été mis en consultation publique au mois de mai 2013. Dans cet instrument d'aménagement du territoire, le bâtiment, propriété du Canton, est mentionné comme « surface non bâtie d'usage public ». Un groupe de travail constitué de représentants du Canton et de la Ville traite de l'avenir de la prison de Bois-Mermet et de son affectation.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

- 77. Magali Zürcher – Etude de réaménagement du secteur des rives du lac entre Ouchy et Bellerive et définition d’une vision directrice d’ensemble des rives et de la piscine de Bellerive à la tour Haldimand**
Rappel : Déposé le 20 juin 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 février 2013. Le délai de traitement est fixé au 30 juin 2015.
Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.
- 78. Jean-François Cachin et crts – Centre du village de Vers-chez-les-Blanc – Modification de la zone de restructuration**
Rappel : Déposée le 14 février 2012, cette motion transformée en postulat a été renvoyée à la Municipalité le 12 mars 2013. Son délai de réponse a été prolongé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 79. Anne-Françoise Decollogny et crts – Qualité de vie – pour un 30 km/h au centre-ville**
Rappel : Déposée le 6 décembre 2011, la motion a été transformée en postulat et renvoyé à la Municipalité le 28 mai 2013. Le délai de réponse fixé 30 juin 2015.
Avancement du traitement : Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).
Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.
- 80. Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Modernisation de la Gare et après ?**
Rappel : Déposé le 11 juin 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 juin 2013. Le délai de réponse est fixé au 31 décembre 2013.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.
- 81. Valéry Beaud – Pour une différenciation de l’offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement**
Rappel : Déposé le 30 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat se fera dans le cadre de la révision du plan directeur communal (PDCoM). Le Conseil communal a accepté le report du délai de réponse au 30 juin 2015 dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.
- 82. Julien Sansonnens – Antennes de téléphonie mobile : le principe de précaution doit s’appliquer**
Rappel : Déposé le 9 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.
Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 novembre 2014.

- 83. Jean-Daniel Henchoz – Revêtements routiers lausannois : l’environnement de et la qualité de vie à Lausanne y gagnent**
Rappel : Déposé le 11 décembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N°2014/40 du 10 juillet 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 84. Natacha Litzistorf – Métamorphose, vers une nouvelle gouvernance**
Rappel : Déposé le 30 octobre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2014.
- 85. Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Plan directeur communal (PDCOM) et intégration des bâtiments hauts**
Rappel : Déposé le 20 mai 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 juin 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2014.
Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera intégrée au rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCOM).
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2015.

6.5 Enfance, jeunesse et cohésion sociale

- 86. Elena Torriani – Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux**
Rappel : Déposé le 20 mai 2008, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 avril 2009. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/36 du 3 juillet 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 87. Florence Germond – Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial**
Rappel : Déposé le 19 mai 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 avril 2010. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a fait de l'accueil de jour une des priorités majeures pour la législature 2011-2016. Pour répondre à l'augmentation de la demande et à l'accroissement démographique, l'effort principal a été mis sur les places d'accueil, qui permettent la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Néanmoins, la Municipalité a inclus dans les budgets 2012 – 2013 les montants nécessaires pour mener une expérience pilote à la place du Tunnel 18. Il s'agit d'un lieu d'accueil de 20 places destinées à des enfants de 2 à 4 ans pour des familles allophones dont la maman ne travaille pas. Cette structure a ouvert en septembre 2012. Une évaluation de ce projet est en cours. Elle a été retardée par d'importants problèmes organisationnels. Elle se terminera à la fin de l'année 2014 et permettra de répondre au postulat de Mme Florence Germond.
Proposition : En dérogation à l'article 66 du RCCL, la Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2016.

- 88. Natacha Litzistorf – La santé des populations c’est aussi l’affaire des villes.**
Rappel : Déposé le 19 janvier 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 février 2011. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.
Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 89. Isabelle Mayor – Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût en ménageant l’environnement !**
Rappel : Déposé le 13 avril 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/36 du 3 juillet 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 90. Florence Germond – Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire**
Rappel : Déposé le 14 septembre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 février 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Comme l’a indiqué la COGES dans son rapport sur la gestion 2013, la réponse “...viendra d’ici l’été sous forme d’un rapport intermédiaire. Ce retard s’explique par les nombreux chantiers prioritaires qui ont été mis en route à la suite de l’arrivée du nouveau chef de service” (et du renouvellement quasi-complet de l’équipe dirigeante). Si la COGES a admis le retard, c’est aussi sur la base du constat que les prestations de la Ville se développaient dans le sens souhaité par la postulante, dans le cadre des ressources additionnelles mises à disposition par la Municipalité pour son programme de législature. Dès la rentrée scolaire assurée (25 août), un descriptif des projets sera consolidé, mis en perspective, et un rapport produit.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 91. Evelyne Knecht – LACI « mesure sparadrap 1 » : Premier emploi**
Rappel : Déposé le 18 janvier 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mars 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.
Avancement du traitement : La réponse au postulat est en voie de finalisation. La Municipalité souhaite intégrer dans son rapport-préavis la création d’une unité pilote réunissant des conseillers ORP et des assistants sociaux.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 92. Axel Marion – Un/e délégué/e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises**
Rappel : Déposé le 12 avril 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 mars 2012. Son délai est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La politique familiale en Ville de Lausanne est menée par plusieurs directions et institutions subventionnées. Lors de la prise en considération de ce postulat, les commissaires ont insisté sur la complémentarité de cette politique et de la réponse qui peut être apportée avec les mesures et actions mises en place et soutenues par la Ville. Une première consultation des options de mise en œuvre qui pourraient être proposées au Conseil a été faite auprès des acteurs internes et externes à l’administration communale et des groupes politiques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

93. Pierre-Yves Oppikofer et crts – Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle

Rappel : Déposé le 15 mars 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.

Avancement du traitement : La réponse au postulat est en voie de finalisation. La Municipalité souhaite intégrer dans son rapport-préavis la création d'une unité pilote réunissant des conseillers ORP et des assistants sociaux.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

94. Natacha Litzistorf et crts – Un suivi pour « post biture » avec les TSHM

Rappel : Déposé le 19 juin 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours. La réponse à ce postulat est liée à la réponse au postulat de M. Philippe Mivelaz et consorts « Un volet préventif ouvert sur les nuits lausannoises. » En effet, lors de la prise en considération de ce postulat, les commissaires ont insisté sur la complémentarité des deux postulats. La réponse à ces deux postulats comportera des mesures de prévention comportementales en matière de consommation dangereuse d'alcool et de ses effets sur l'espace public. Il est sous la responsabilité conjointe de la DEJCS et de la DLSP.

Une partie de ce rapport-préavis, proposant de créer une nouvelle unité mobile de prévention alcool et de régulation de l'espace public, est en cours de consultation auprès des partenaires internes et externes à la Ville de Lausanne.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

95. Philippe Mivelaz et crts - Un volet préventif ouvert sur les nuits lausannoises

Rappel : Déposé le 19 juin 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en cours. La réponse à ce postulat est liée à la réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf et consorts « Un suivi « post-biture » avec les TSHM. ». En effet, lors de la prise en considération de ce postulat, les commissaires ont insisté sur la complémentarité des deux postulats. La réponse à ces deux postulats comportera des mesures de prévention comportementales en matière de consommation dangereuse d'alcool et de ses effets sur l'espace public. Il est sous la responsabilité conjointe de la DEJCS et de la DLSP.

Une partie de ce rapport-préavis proposant de créer une nouvelle unité mobile de prévention alcool et de régulation de l'espace public, est en cours de consultation auprès des partenaires internes et externes à la Ville de Lausanne.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

96. Julien Eggenberger et crts – Planification des rénovations et constructions scolaires

Rappel : Déposé le 18 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2015.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

6.6 Finances et patrimoine vert

- 97. Françoise Longchamp et crts – Etude nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne**
Rappel : Déposé le 9 décembre 2008, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 septembre 2009. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Le traitement de ce postulat est en cours dans le cadre de la rédaction d'un rapport-préavis « multipack finances » réunissant les réponses à 4 initiatives.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 98. Rebecca Ruiz – Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale de lait**
Rappel : Déposé le 27 octobre 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 octobre 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/36 du 3 juillet 2014.
Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.
- 99. Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois**
Rappel : Déposé le 27 avril 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Le traitement de ce postulat est en cours dans le cadre de la rédaction d'un rapport-préavis « multipack finances » réunissant les réponses à 4 initiatives.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 100. Benoît Gaillard – Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte**
Rappel : Déposé le 22 novembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.
Avancement du traitement : Après avoir étudié les alternatives, la Municipalité tirera le bilan de la notation 2013 pour préparer sa réponse au postulat de M. Benoît Gaillard.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.
- 101. Charles-Denis Perrin et crts – Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements.**
Rappel : Déposé le 27 novembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2014.
Avancement du traitement : Le traitement de ce postulat est en cours dans le cadre de la rédaction d'un rapport-préavis « multipack finances » réunissant les réponses à 4 initiatives.
Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2015.

6.7 Services industriels

102. Gilles Meystre et crts – Besoin en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages !

Rappel : Déposé le 3 juillet 2007, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 mai 2008. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité prépare un rapport-préavis qui répondra de manière groupée à différentes initiatives, dont celle de M. Gilles Meystre, en lieu avec la stratégie énergétique, en complément à la réponse au postulat de M. Florian Ruf « Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030 ? ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2014.

103. Yves Ferrari – Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W

Rappel : Déposé le 20 novembre 2007, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 3 février 2009. Son délai de réponse était fixé au 30 juin 2013.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat dans le rapport-préavis N° 2013/60. Le Conseil communal n'a accepté que partiellement cette réponse. Un complément de réponse sera apportée dans le rapport-préavis qui répondra de manière groupée à différentes initiatives en lieu avec la stratégie énergétique, en complément à la réponse au postulat de M. Florian Ruf « Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030 ? ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2014.

104. Guy Gaudard – Bornes de charge pour véhicules électriques à 4 roues

Rappel : Déposé le 6 octobre 2009, après avoir été traité par une commission, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 octobre 2010. Son délai de réponse était fixé au 30 septembre 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2014/38 du 10 juillet 2014.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

105. Valéry Beaud – Ecoquartier des Plaines-du-Loup : pour la création d'un pôle d'excellence dans les domaines des énergies renouvelables, de la construction durable et l'environnement

Rappel : Déposé le 22 novembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 7 décembre 2011. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité prépare un rapport-préavis qui répondra de manière groupée à différentes initiatives en lieu avec la stratégie énergétique, dont celle de M. Valéry Beaud, en complément à la réponse au postulat de M. Florian Ruf « Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030 ? ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2014.

106. Philippe Jacquat et crts – Organisation d’une exposition didactique sur l’énergie pour corrélérer l’effort physique et l’énergie nécessaires au fonctionnement d’appareils électriques

Rappel : Déposé le 6 décembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 31 janvier 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.

Avancement du traitement : Ce thème pourrait s’intégrer à un projet de musée du Service de l’électricité qui souhaite mettre en valeur les pièces qu’il a conservées depuis de nombreuses années et qui permettent de retracer l’évolution des techniques dans le secteur électrique. La modernisation du poste d’Expo a permis de dégager de l’espace qui pourrait servir de zone d’exposition. Une partie de l’exposition devrait être interactive et ludique et permettre une sensibilisation aux économies d’énergie. Le recensement du matériel conservé est en cours. Ce projet fait l’objet d’un travail de mastère en études muséales par deux étudiants de l’Université de Neuchâtel qui sera rendu en janvier 2015.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 septembre 2015.

107. Charles-Denis Perrin et crts – Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat au prix coûtant

Rappel : Déposé le 13 septembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 mai 2012. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité prépare un rapport-préavis qui répondra de manière groupée à différentes initiatives, dont celle de M. Charles-Denis Perrin, en lieu avec la stratégie énergétique, en complément à la réponse au postulat de M. Florian Ruf « Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l’horizon 2030 ? ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2014.

108. Pierre-Antoine Hildbrand – Neutralité du réseau internet lausannois

Rappel : Déposé le 13 septembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : Dans son rapport 2013/43, la Municipalité a répondu à ce postulat et préposé son classement. Sans se prononcer sur l’argumentation avancée, la Commission de gestion a demandé à ce que cette réponse fasse l’objet d’un préavis spécifique. Une réponse ayant déjà été apportée, le traitement de ce postulat devra à l’avenir tenir compte du fait que les lignes bougent, à l’échelle du droit, en Europe et sans doute bientôt en Suisse : l’irruption d’entreprises dont le modèle d’affaire table sur la gratuité des infrastructures, mais qui en font un usage extravagant, va nécessiter de nouvelles réflexions, de la part des régulateurs et des législateurs.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 septembre 2015.

109. Florian Ruf – Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l’horizon 2030 ?

Rappel : Déposé le 20 juin 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 mars 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité prépare un rapport-préavis qui répondra de manière groupée à différentes initiatives en lien avec la stratégie énergétique, dont celle de M. Florian Ruf.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 octobre 2014.

110. Charles-Denis Perrin – Bruits ou chuchotements dans les bois du Jorat ?

Rappel : Déposé le 3 décembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 21 janvier 2014. Son délai de réponse a été prolongé au 31 juillet 2014.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat sera apportée dans le cadre du préavis qui soumettra le plan partiel d'affectation EolJorat Sud à votre Conseil. Le traitement des oppositions a été réalisé en début d'année 2014. Le dépôt du préavis est prévu pour le deuxième semestre 2014.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2014.

7. Pétitions

7.1 Administration générale et culture

111. Carl Kyril Gossweiler - Pour favoriser l'utilisation des TL par les citoyens qui se rendent à l'Administration Communale lausannoise

Rappel : Déposée le 30 juin 2003, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 8 décembre 2004. Le délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition sera intégrée dans un rapport-préavis « multipack transports publics » dont la rédaction est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2014.

112. POP – Jeunesses popistes section Lausanne – Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix !

Rappel : Déposée le 15 septembre 2009, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 27 avril 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition sera intégrée dans le nouveau rapport-préavis de politique culturelle dont la rédaction est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 novembre 2014.

113. Jean-Pierre Marti et crts – Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette

Rappel : Déposée le 5 mai 2009, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 1^{er} juin 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition sera intégrée dans un rapport-préavis « multipack transports publics » dont la rédaction est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2014.

114. Maria Morier-Genoud – Pour le prolongement de la ligne tl 16 jusqu'au terminus de la Clochette

Rappel : Déposée le 10 novembre 2009, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 1^{er} juin 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition sera intégrée dans un rapport-préavis « multipack transports publics » dont la rédaction est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2014.

115. Carl Kyril Gossweiler – Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur

Rappel : Déposée le 29 juin 2010, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 10 mai 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : Suite à l'évaluation des éléments liés aux nouveautés technologiques, la réponse à cette pétition est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

116. Conseil des jeunes – « Ready to Start Up » - Demande de mise à disposition de bureaux pour jeunes Lausannois qui démarrent leur propre entreprise

Rappel : Déposée le 17 janvier 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 20 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par son rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

7.2 Logement et sécurité publique

117. Bar à café Le Symbole, Eric Oberti et crts – Pour que le « balcon » de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne convivial

Rappel : Déposée le 17 janvier 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 5 juin 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à cette pétition sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

118. Catherine Garrido et crts – Halte aux dealers

Rappel : Déposée le 19 juin 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à la pétition sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

119. UDC Lausanne – Qualité de vie à Lausanne

Rappel : Déposée le 19 juin 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à la pétition sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

120. Kiosque des Cèdres, Teresa Do Nascimento Lopes Cojocarú – Contre la présence des dealers

Rappel : Déposée le 19 juin 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à la pétition sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

121. Tamara Primmaz – Pour un meilleur encadrement des nuits lausannoises

Rappel : Déposée le 25 septembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 28 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La réponse à la pétition sera intégrée dans le prochain rapport-préavis global « Politique municipale en matière de prévention alcool et vie nocturne » qui traite principalement des problèmes de suralcoolisation des mineurs et jeunes adultes ainsi que des politiques de prévention y relatives. Le document est rédigé et fait l'objet de consultations internes et externes.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

122. Andreia Barata – Défendons le Tunnel et Riant-Mont : pas de zone de non-droit à Lausanne

Rappel : Déposée le 25 septembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 26 juin 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2013.

Avancement du traitement : Le règlement des problèmes posés par ce passage a nécessité la mise en place de mesures impliquant aussi bien l'autorité publique que les propriétaires privés. Les actions préventives (patrouilles pédestres activées plusieurs fois par semaine, de jour comme de nuit, dans le secteur Riant-Mont, la Borde et le Tunnel, ramassage bihebdomadaire du matériel abandonné par les consommateurs par la fondation « Accueil à bas seuil », etc.) ont été complétées par des mesures portant sur l'aménagement et l'entretien des lieux (élagage de la végétation, nettoyage régulier des lieux, etc.) ainsi que par la pose d'un tourniquet au printemps 2014. Toutes ces mesures ont été mises en place en coordination étroite avec les pétitionnaires. La réponse sera intégrée dans un prochain rapport-préavis global sur la sécurité publique traitant également les questions relatives aux effectifs policiers, au trafic de drogue et à la place de la Riponne. Ce rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

123. Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud – Extension des heures d'ouverture, dissipation des nuisances !

Rappel : Déposée le 29 janvier 2013, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 4 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La réponse à la pétition sera intégrée dans un prochain rapport-préavis global « Politique municipale en matière de prévention alcool et vie nocturne » qui traite principalement des problèmes de suralcoolisation des mineurs et jeunes adultes ainsi que des politiques de prévention y relatives. Le document est rédigé et fait l'objet de consultations internes et externes.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

124. Les enfants et les habitants du quartier "City-Blécherette" – Pose d'un grillage

Rappel : Déposée le 11 décembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 18 février 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a rencontré les représentants des pétitionnaires et proposé une solution de compromis qui consiste à laisser le portail de la cour de l'école située en bas de l'immeuble ouvert la journée et fermé le soir. Constatant que cette solution ne donnait pas satisfaction, il a été décidé, avec les représentants des pétitionnaires, d'organiser une rencontre début septembre, rassemblant l'ensemble des locataires et des représentants de la Municipalité.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 mars 2015.

7.3 Travaux

125. Anne-Françoise Decollogny et crts – Pour une avenue Vinet plus conviviale

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 2 octobre 2007, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 7 octobre 2008. Le 12 avril 2011, le Conseil communal a refusé la réponse faite dans le rapport-préavis N° 2010/11. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Dans le cadre des études sur les Axes forts de transports publics urbains (AFTPU), les principes d'accessibilité multimodale du centre-ville sont redéfinis. Les études en cours devraient permettre de répondre à cette pétition dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

126. Tatiana Taillefert Bottino et crts – Pour la réduction du trafic sur l'avenue de Beaulieu

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 20 mai 2008, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 24 mars 2009. Le 12 avril 2011, le Conseil communal a refusé la réponse faite dans le rapport-préavis N° 2010/11. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2015.

Avancement du traitement : Dans le cadre des études sur les Axes forts de transports publics urbains (AFTPU), les principes d'accessibilité multimodale du centre-ville sont redéfinis. Les études en cours devraient permettre de répondre à cette pétition dans le cadre du rapport-préavis traitant de la révision du Plan directeur communal (PDCoM).

Proposition : La Municipalité ne sollicite aucune prolongation de délai pour cet objet.

127. Luigi Maistrello et crts – Pour le maintien de l'unité architecturale d'ensemble du quartier des Bergières à Lausanne

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 11 octobre 2011, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 12 février 2013. Son délai de réponse a été prolongé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par son rapport-préavis N° 2014/43 du 13 août 2014.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

128. Dominique Gabella – Pour propriétaires et habitants zone foraine Râpes - PQ pour remplacer zone restructuration centre village Vers-chez-les-Blanc - Nouveau PE lieux-dits PE 3 (599)

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 25 septembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et rapport-préavis) le 12 mars 2013. Son délai de réponse a été prolongé au 31 mars 2014.

Avancement du traitement : La rédaction de la réponse à cette pétition est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 novembre 2014.

129. Collectif Gare – NON aux démolitions hâtives des quartiers de la Gare

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 5 juin 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2013.

Avancement du traitement : La rédaction de la réponse à cette pétition est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 novembre 2014.

130. Monique Corbaz, Pierre Corbaz et crts – Non aux démolitions – oui au maintien de la mixité sociale

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 11 septembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 15 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 novembre 2013.

Avancement du traitement : La rédaction de la réponse à cette pétition est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 novembre 2014.

131. Collectif "Non au projet de la Bâloise – Non au bétonnage des Cottages"

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 13 novembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 3 décembre 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La rédaction de la réponse à cette pétition est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 30 novembre 2014.

132. Jean-Jacques Bort et crts – Limitation de vitesse à 30 km/h au chemin du Levant

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 27 novembre 2012, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité (pour étude et communication) le 4 décembre 2013. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par sa communication du 18 septembre 2014.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

8. Projet de règlement

8.1 Administration générale et culture

133. Evelyne Knecht – Demande de rétablir la contre-épreuve – article 89 du RCCL

Rappel : Déposé auprès du Conseil communal le 8 mai 2012, ce projet de règlement a été renvoyé à la Municipalité le 4 mars 2014. Le délai de réponse est fixé au 30 septembre 2014.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce projet de règlement par son rapport-préavis N° 2014/45 du 13 août 2014.

Proposition : Ce projet de règlement doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport N° 2014/54 de la Municipalité, du 18 septembre 2014;

où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2014/54, du 18 septembre 2014, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2014 ;
2. de prendre acte que les objets suivants **ont reçu une réponse** entre le 1^{er} juillet 2014 et le 18 septembre 2014 :
 - 2.2 motion Alain Hubler et crts – Du gaz ? De l'air ! (bis) (objet N° 10)
 - 2.3 motion Roland Ostermann et crts – Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéréaz ? (objet N° 12)
 - 2.4 motion David Payot – Un Point pour la Commune de Lausanne (modification de l'arrêté d'imposition dès 2013 et hausse d'un point du taux d'imposition communal) (objet N° 13)
 - 2.5 postulat Elisabeth Müller - Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne (objet N° 19)
 - 2.6 postulat David Payot - La sécurité est l'affaire du public (objet N° 20)
 - 2.7 postulat Fabrice Ghelfi - Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé (objet N° 22)
 - 2.8 postulat Julien Sansonnens - Vers un soutien de la ville à l'économie sociale et solidaire (ESS) (objet N° 28)
 - 2.9 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et Guy Gaudard - Economie lausannoise : forces et faiblesses, développements et rendement fiscal (objet N° 31)

- 2.10 postulat Charles-Denis Perrin et crts - Etablissement d'un règlement pour l'attribution des droits de superficie dans le cadre du projet Métamorphose (objet N° 51)
 - 2.11 postulat Sophie Michaud Gigon - Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin (objet N° 63)
 - 2.12 postulat Magali Zürcher - Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ? (objet N° 65)
 - 2.13 postulat Maurice Calame - Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. – Demande d'étude d'un plan partiel d'affectation (objet N° 66)
 - 2.14 postulat Sophie Michaud Gigon – Qualité de vie en ville : pour une vraie place des Bergières (objet N° 72)
 - 2.15 postulat Yves-André Cavin et crts – Aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud/Le Taulard et étude du bassin de rétention pour eaux claires (objet N° 73)
 - 2.16 postulat Jean-Daniel Henchoz – Revêtements routiers lausannois : l'environnement de et la qualité de vie à Lausanne y gagnent (objet N° 83)
 - 2.17 postulat Elena Torriani – Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux (objet N° 86)
 - 2.18 postulat Isabelle Mayor – Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût en ménageant l'environnement ! (objet N° 89)
 - 2.19 postulat Rebecca Ruiz – Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale de lait (objet N° 98)
 - 2.20 postulat Guy Gaudard - Bornes de charge pour véhicules électriques à 4 roues (objet N° 104)
 - 2.21 pétition Conseil des jeunes – « Ready to Start Up » - Demande de mise à disposition de bureaux pour jeunes Lausannois qui démarrent leur propre entreprise (objet N° 116)
 - 2.22 pétition Luigi Maistrello et crts – Pour le maintien de l'unité architecturale d'ensemble du quartier des Bergières à Lausanne (objet N° 127)
 - 2.23 pétition Jean-Jacques Bort et crts - Limitation de vitesse à 30 km/h au chemin du Levant (objet N° 132)
 - 2.24 projet de règlement Evelyne Knecht – Demande de rétablir la contre-épreuve – article 89 du RCCL (objet N° 133)
3. de prolonger au **31 octobre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :
- 3.2 motion Fabrice Ghelfi – Pour la présentation, avant la fin de la législature, d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale (objet N° 2)
 - 3.3 motion Axel Marion – Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée (objet N° 5)
 - 3.4 postulat Gilles Meystre et crts - Besoin en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages ! (objet N° 102)
 - 3.5 postulat Yves Ferrari - Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W (objet N° 103)

-
- 3.6 postulat Valéry Beaud - Ecoquartier des Plaines-du-Loup : pour la création d'un pôle d'excellence dans les domaines des énergies renouvelables, de la construction durable et l'environnement (objet N° 105)
 - 3.7 postulat Charles-Denis Perrin et crts - Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat au prix coûtant (objet N° 107)
 - 3.8 postulat Florian Ruf – Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2020 ? (objet N° 109)
4. de prolonger au **30 novembre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :
- 4.1 motion Grégoire Junod - Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne (objet N° 1)
 - 4.2 motion Gilles Meystre - Pour un PALM culturel (objet N° 3)
 - 4.3 motion Gilles Meystre – Les conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels, basées sur la transparence et le partenariat (objet N° 6)
 - 4.4 postulat Claire Attinger – La fête de l'art contemporain à Lausanne (objet N° 14)
 - 4.5 postulat Rebecca Ruiz et crts – Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans (objet N° 16)
 - 4.6 postulat Myriam Tétaz – Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine (objet N° 17)
 - 4.7 postulat Evelyne Knecht - Un Capitole pour une Capitale (objet N° 23)
 - 4.8 postulat Philippe Clivaz - Bas les masques, la culture est en danger ! (objet N° 26)
 - 4.9 postulat Evelyne Knecht - « Haut les masques! » Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées (objet N° 29)
 - 4.10 postulat de la Commission permanente des finances - Achats de matériel informatique : quelles procédures, pour quels utilisateurs et pour répondre comment à quels besoins ? (objet N° 30)
 - 4.11 postulat Pierre-Antoine Hildbrand - Accès à la culture : pour un événement fédérateur lausannois (objet N° 32)
 - 4.12 postulat Françoise Longchamp - Pour un fonds spécial, pour risques de tournées, partagé (objet N° 33)
 - 4.13 postulat Rebecca Ruiz - Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville - Vers plan d'action communal de lutte contre sous enchère salariale en lien avec sous-traitance (objet N° 67)
 - 4.14 postulat Stéphane Michel - Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne (objet N° 68)
 - 4.15 postulat Jean-François Cachin et crts - Centre du village de Vers-chez-les-Blanc - Modification de la zone de restructuration (objet N° 78)
 - 4.16 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et crts - Modernisation de la Gare et après ? (objet N° 80)
 - 4.17 postulat Julien Sansonnens - Antennes de téléphonie mobile : le principe de précaution doit s'appliquer (objet N° 82)
 - 4.18 pétition POP - Jeunesses popistes section Lausanne - Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix ! (objet N° 112)

-
- 4.19 pétition Dominique Gabella - Pour propriétaires et habitants zone foraine Râpes - PQ pour remplacer zone restructuration centre village Vers-chez-les-Blanc - Nouveau PE lieux-dits PE 3 (599) (objet N° 128)
 - 4.20 pétition Collectif Gare - NON aux démolitions hâtives des quartiers de la Gare (objet N° 129)
 - 4.21 pétition Monique Corbaz, Pierre Corbaz et crts - Non aux démolitions - oui au maintien de la mixité sociale (objet N° 130)
 - 4.22 pétition Collectif "Non au projet de la Bâloise - Non au bétonnage des Cottages" (objet N° 131)
5. de prolonger au **31 décembre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :
- 5.10 motion Evelyne Knecht – Rétablir la ligne 2 jusqu’à la Bourdonnette (objet N° 4)
 - 5.11 motion Jean-François Cachin – Inégalités de traitement – Règlement pour la Municipalité de Lausanne – Modification de l’article 32 « Traitements et restitutions des indemnités » (objet N° 7)
 - 5.12 postulat Yves-André Cavin et crts - Pour l’acquisition de rames supplémentaires pour le métro M2 (objet N° 24)
 - 5.13 postulat Denis Corboz – De la boîte au lit, en pyjama ! (objet N° 34)
 - 5.14 postulat Natacha Litzistorf – Métamorphose, vers une nouvelle gouvernance (objet N° 84)
 - 5.15 postulat Charles-Denis Perrin – Bruits ou chuchotements dans les bois du Jorat ? (objet N° 110)
 - 5.16 pétition Carl Kyril Gossweiler - Pour favoriser l’utilisation des TL par les citoyens qui se rendent à l’administration Communale lausannoise (objet N° 111)
 - 5.17 pétition Jean-Pierre Marti et crts - Pour le maintien de la ligne 2 jusqu’à la Bourdonnette (objet N° 113)
 - 5.18 pétition Maria Morier-Genoud - Pour le prolongement de la ligne tl 16 jusqu’au terminus de la Clochette (objet N° 114)
6. de prolonger au **31 mars 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
- 6.1 motion Blanc Mathieu et crts – Pour l’organisation rapide d’états généraux de la nuit à Lausanne (objet N° 8)
 - 6.2 motion Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet N° 11)
 - 6.3 postulat Charles-Denis Perrin et crts - Le développement durable c’est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits (objet N° 21)
 - 6.4 postulat Pierre-Yves Oppikoffer - Mesures pour lever les écueils persistants de l’évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal (objet N° 27)
 - 6.5 postulat Jean-Luc Laurent - Les cadres lausannois à Lausanne ou environs (objet N° 35)
 - 6.6 postulat Muriel Chenaux Mesnier et Elisabeth Wermelinger - Osez postuler ! (objet N° 36)
 - 6.7 postulat Mathieu Blanc - Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! (objet N° 38)

-
- 6.8 postulat Valérie Beaud - Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi ! (objet N° 39)
 - 6.9 postulat Elisabeth Müller - Faire son marché en sortant du travail (objet N° 40)
 - 6.10 postulat Fabrice Ghelfi - Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise (objet N° 44)
 - 6.11 postulat Natacha Litzistorf - Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne (objet N° 45)
 - 6.12 postulat Pierre Oberson - Croissance de la criminalité : aujourd'hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s'impose (objet N° 46)
 - 6.13 postulat Jean-Luc Laurent - Une solution durable de réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable (objet N° 47)
 - 6.14 postulat Mathieu Blanc - Le nord de la place de la Riponne doit aussi être protégé ! (objet N° 48)
 - 6.15 postulat Mathieu Blanc - Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression pour les dealers ! (objet N° 49)
 - 6.16 postulat Rebecca Ruiz - Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitation (objet N° 50)
 - 6.17 postulat Laurent Guidetti - Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! (objet N° 52)
 - 6.18 postulat Laurent Guidetti - Pour un plan de développement du logement à Lausanne (objet N° 53)
 - 6.19 postulat Natacha Litzistorf - Foule + alcool + attente = mauvais cocktail pour les « nuits lausannoises » ! (objet N° 54)
 - 6.20 postulat Vincent Rossi et crts - Des spotters pour « les nuits lausannoises » (objet N° 55)
 - 6.21 postulat Natacha Litzistorf - Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération (objet N° 56)
 - 6.22 postulat Hadrien Buclin - Pour une information officielle à tous les habitants de la commune de Lausanne concernant leurs droits de locataires (objet N° 57)
 - 6.23 postulat Nkiko Nsengimana et crts - Lausanne consommerait-elle autant de coke qu'à Amsterdam ? Pour un état des lieux et un développement stratégique de lutte contre le trafic drogue et le blanchiment argent (objet N° 58)
 - 6.24 postulat Nkiko Nsengimana - Nous avons la loi, ils ont le temps ! (objet N° 59)
 - 6.25 postulat Hadrien Buclin - Pour un contrôle plus systématique des loyers par la Ville (objet N° 60)
 - 6.26 postulat Natacha Litzistorf - La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes. (objet N° 88)
 - 6.27 postulat Florence Germond - Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire (objet N° 90)
 - 6.28 postulat Evelyne Knecht - LACI « mesure sparadrap 1 » : Premier emploi (objet N° 91)
 - 6.29 postulat Axel Marion - Un/e délégué/e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises (objet N° 92)

-
- 6.30 postulat Pierre-Yves Oppikofer et crts - Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle (objet N° 93)
 - 6.31 postulat Natacha Litzistorf et crts - Un suivi pour « post biture » avec les TSHM (objet N° 94)
 - 6.32 postulat Philippe Mivelaz et crts - Un volet préventif ouvert sur les nuits lausannoises (objet N° 95)
 - 6.33 postulat Françoise Longchamp et crts - Etude nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne (objet N° 97)
 - 6.34 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et crts - Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois (objet N° 99)
 - 6.35 postulat Benoît Gaillard - Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte (objet N° 100)
 - 6.36 postulat de Charles-Denis Perrin et crts – Pour une durabilité finances lausannoises grâce à identification et projection sur long terme des besoins en investissements (objet N° 101)
 - 6.37 pétition Carl Kyril Gossweiler - Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur (objet N° 115)
 - 6.38 pétition Bar à café Le Symbole, Eric Oberti et crts - Pour que le « balcon » de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne convivial (objet N° 117)
 - 6.39 pétition Catherine Garrido et crts - Halte aux dealers (objet N° 118)
 - 6.40 pétition UDC Lausanne - Qualité de vie à Lausanne (objet N° 119)
 - 6.41 pétition Kiosque des Cèdres, Teresa Do Nascimento Lopes Cojocarú - Contre la présence des dealers (objet N° 120)
 - 6.42 pétition Tamara Primmaz - Pour un meilleur encadrement des nuits lausannoises (objet N° 121)
 - 6.43 pétition Andreia Barata - Défendons le Tunnel et Riant-Mont : pas de zone de non-droit à Lausanne (objet N° 122)
 - 6.44 pétition Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud - Extension des heures d'ouverture, dissipation des nuisances ! (objet N° 123)
 - 6.45 pétition Les enfants et les habitants du quartier "City-Blécherette" - Pose d'un grillage (objet N° 124)
7. de prolonger au **30 juin 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
- 7.1 motion Christina Maier – Un projet pour sauver la Maison du Désert (objet N° 9)
 - 7.2 postulat Charles-Denis Perrin – Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne (objet N° 15)
 - 7.3 postulat Françoise Longchamp - Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « conciliation extrajudiciaire » (objet N° 25)
 - 7.4 postulat Isabelle Mayor - Demande d'un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive ! (objet N° 37)
 - 7.5 postulat Sophie Michaud Gigon et Valéry Beaud - Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) (objet N° 41)

-
- 7.6 postulat Yves Ferrari - Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W (objet N° 42)
 - 7.7 postulat Valéry Beaud – Pour une différenciation de l’offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement (objet N° 81)
 - 7.8 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et crts - Plan directeur communal (PDCom) et intégration des bâtiments hauts (objet N° 85)
8. de prolonger au **30 septembre 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
 - 8.1 postulat Philippe Jacquat et crts - Organisation d’une exposition didactique sur l’énergie pour corréler l’effort physique et l’énergie nécessaires au fonctionnement d’appareils électriques (objet N° 106)
 - 8.2 postulat Pierre-Antoine Hildbrand - Neutralité du réseau internet lausannois (objet N° 108)
 9. en dérogation à l’article 66 du RCCL, de prolonger au **30 juin 2016** le délai de réponse aux objets suivants :
 - 9.1 postulat Florence Germond - Pour une certification d’égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne (objet N° 18)
 - 9.2 postulat Florence Germond - Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial (objet N° 87)
 10. de **suspendre** le traitement de l’objet suivant :
 - 10.1 postulat Florence Germond - Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales (objet N° 43)

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud